

DATE : 24.10.2018

IMMEUBLE À APPARTEMENTS

Rues de la Bosna, de la Save et du
Chêne vert - 5001 Belgrade

MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

SOCIÉTÉ MIXTE DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER SA
ÉRIC GODERT

Av. Maurice Destrée 13 - 4000 Liège

ARCHITECTES :

GUILLISSEN & ROBA
ARCHITECTES

Rue Roigersvliet 7
1040 Bruxelles
Tel : 02 649 81 54
Fax : 02 649 81 87

Av. Charles Michiels 154
1160 Auderghem
Tel : 02 675 54 04
Fax : 02 675 09 52

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Toute différence de mesure, en plus ou en moins, rentrant dans les tolérances admises, sera portée au profit pour l'acquéreur sans donner lieu à une adaptation de prix.
- Les dimensions (distances entre murs avant plafonnage) et plan de cuisine sont donnés à titre indicatif.
- Les électroménagers sont non fournis, sauf la hotte. L'armoire électrique est comprise. Le mobilier des chambres, séjour et cuisine est représenté à titre purement indicatif et n'est pas contractuel à l'exception du meuble évier.
- La représentation de la trame de sol est donnée à titre symbolique.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, notamment les gaines et éléments techniques.
- Une information complète sur les radiateurs, l'installation électrique et la ventilation sera fournie durant le chantier.
- Des bouches de pufion seront prévues dans les séjours et chambres, et d'extraction dans les locaux techniques.
- Dimensions des feuilles de portes : les largeurs minimum sont de 63cm pour les w.c., 73cm pour les salles de bains, salles de douches et buanderie, 83cm pour les chambres, couloirs, cuisines et séjours avec cuisine et 103cm pour les portes d'entrée.
- Les hauteurs d'allèges sont égales au niveau fini sauf mention contraire.

Hauteur sous plafond minimum: 250cm.
Hauteur sous faux-plafond minimum: 220cm.

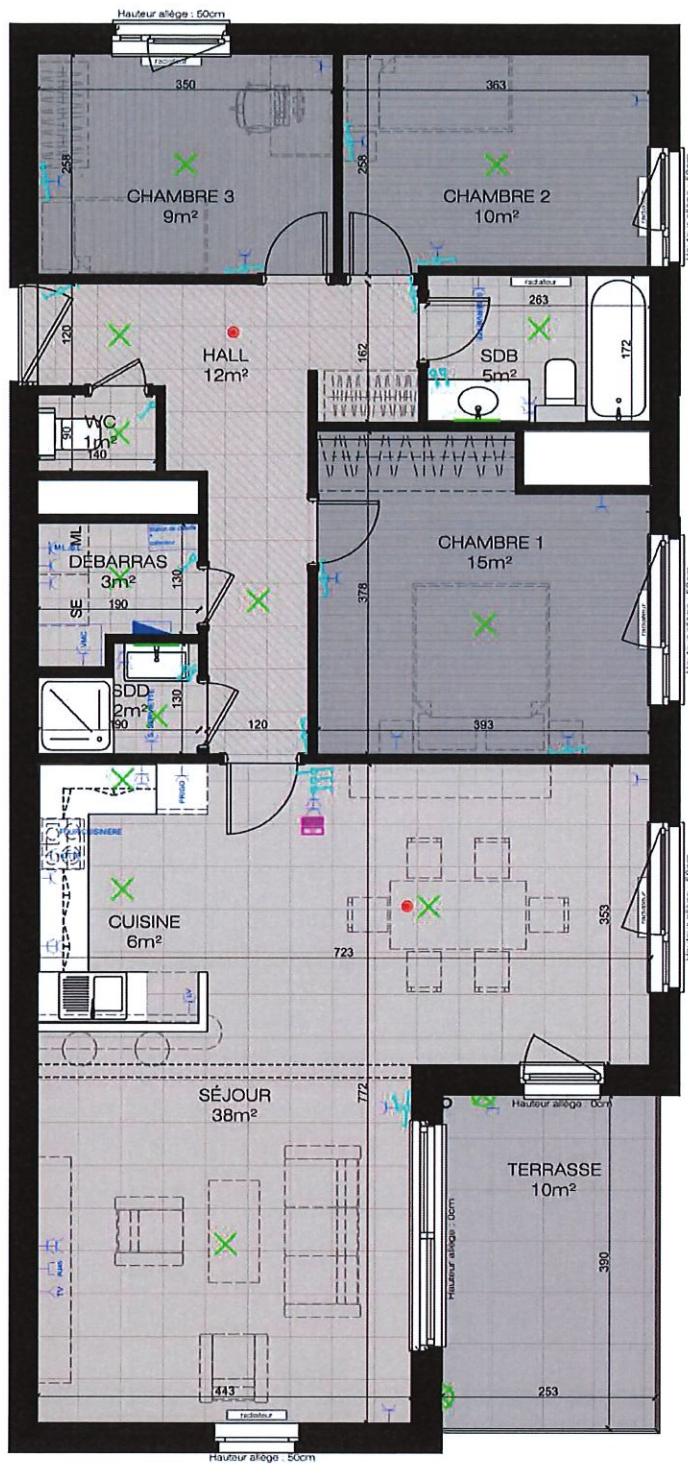
LEGENDE ELECTRICITE :

	Prise simple
	Prise TV
	Prise data
	Point lumineux
	Détecteur incendie
	Parlophone
	Thermostat
	Luminaire
	Interrupteur
	Tableau divisionnaire
	Meubles non fournis
	Carrelage
	Parquet
	Terrasse

2e NIVEAU - BLOC B APPARTEMENT B / 205

APPARTEMENT 2 CH. : 120m² bruts

TERRASSE : 10m² bruts



0 0.5 1 2 3m

IMPLANTATION FACADE ARRIERE

FACADE AVANT

